



# SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16  
E-mail : snui@snui.fr http://www.snui.fr

## CAP N° 2 Déclaration liminaire du 9 JUIN 2005

Cette CAP est la 7<sup>ème</sup> du genre, se réunissant pour traiter, au regard de la gestion des cadres, des conséquences de fusions CDI/Recette ou de recettes entre elles. CAP réunie pour rien, si ce n'est pour valider juridiquement des décisions prises par les directeurs en vertu du désormais fameux principe de neutralité.

La Direction Générale des Impôts conduit la restructuration du bloc professionnel à marche forcée, ignorant les obstacles, faisant fi des difficultés rencontrées, sur le terrain, par les agents. La lecture des procès verbaux des CTPD est révélatrice de cet autisme social.

- Ainsi de la fusion des services d'Aubenas. Les représentants du SNUI regrettent qu'aucun bilan des fusions précédemment mises en œuvre dans le département n'ait été tiré. Pourquoi ne pas avoir enrichi le dossier d'Aubenas des expériences passées ? Comment, dans ces conditions, s'étonner que la parité syndicale se soit prononcée contre la fusion.
- Même attitude de la parité syndicale du Lot et Garonne lors de l'examen de la fusion de Tonneins. Le directeur estime souhaitable qu'il y ait un A adjoint, regrette de ne pas avoir les moyens de créer cet emploi. Qu'importe, la fusion n'en sera pas différée pour autant. Pour les difficultés prévisibles, on verra plus tard !
- La fusion à Coutances suggère aux représentants des personnels bien des critiques qui pour l'essentiel demeurent sans réponse :
  - restructuration prématurée compte tenu de l'avancement du dossier immobilier,
  - incidence du transfert du recouvrement de l'IS sur le calibrage de l'IFU et de l'ICE, ce qu'admet M.Sibilleau, le Directeur,
  - déséquilibre charges/emplois.La encore, pas de sursis pour la réforme.
- Le débat entourant la fusion à Château Gontier est résumé en quelques lignes de propos généralistes.
- La fusion à Argentan a certes été concertée dans un groupe de travail dont les principales propositions ont été retenues. Mais pourquoi attendre du « développement d'une polyvalence absolue dans l'exécution des tâches » la réussite de la restructuration alors que chacun connaît les difficultés à la faire vivre ?

La mise en œuvre d'une réforme qui s'avère au fil des mois catastrophique ne saurait se satisfaire d'un volontarisme totalement inapproprié.

Le SNUI s'est toujours prononcé contre la fusion CDI/Recette. Une fois de plus et malheureusement les faits nous donnent raison. Comme nous le pressentions, ces structures rencontrent sur le terrain de graves difficultés et ce n'est pas l'installation d'écrans plats dans les IFU qui dopera le moral des agents.

- L'industrialisation des tâches engendre des conditions de travail déplorables,
- A l'accroissement global des charges, l'administration répond par des suppressions d'emplois,
- Le transfert du recouvrement de l'IS mobilise les forces vives de l'IFU au détriment des autres missions. L'absence de stabilisation des règles de gestion et le développement toujours repoussé de l'outil informatique accroissent les difficultés,
- La gestion de la redevance audiovisuelle accroît la mission d'accueil du public.

Dans sa note cadre du 24 février dernier, l'administration reconnaît explicitement les difficultés puisqu'elle prévoit :

- Le renforcement ponctuel des IFU par « ponctions » forcées auprès des autres services,
- Le transfert des tâches de saisie des déclarations des professionnels voire de taxation des défaillants aux ICE,
- Un pilotage « accru et rapproché » des services.

Une fois de plus le redéploiement des difficultés et la gestion par le stress sont mis à contribution pour palier des insuffisances de moyens que nous ne cessons de dénoncer.

Si en IFU, rien ne va plus, en ICE ce n'est pas mieux !

Partout se développe un malaise profond dû à une perte générale de repères, générée par des orientations locales souvent contradictoires.

Partout les agents demeurent inquiets sur leur avenir, avec la menace grandissante d'un regroupement au sein des pôles de compétence expertise-contrôle.

Bref, il est urgent d'arrêter d'empiler les réformes et de retrouver du « sens » dans l'exercice des missions.

Aux difficultés auxquelles ils sont confrontés, les cadres ont fait face, dans la période, à la préparation et à la tenue du dialogue intermédiaire de gestion, à la réforme de la notation (entretien et compte rendu d'évaluation, notation, appels de note) dans un contexte de suspicion et d'opacité lié à l'attribution de la prime individuelle à la performance.

Je n'insisterai pas sur ces questions, nous les avons largement évoquées ce matin.

Pour en terminer, nous remercions toute l'équipe de H2 pour sa disponibilité pendant la consultation.